

Etudes supérieures et passage à l'université

- **Contexte**

Frédérique Vidal¹ a annoncé, le 24 août dernier, le *Plan étudiant*, première phase du Contrat de réussite étudiante pour la rentrée 2018. Il comprend des mesures de court terme déjà mises en place pour la rentrée 2017 et un plan de concertation avec les acteurs du monde de l'éducation (consultation jusqu'en novembre 2017) pour apporter des solutions de fond aux problèmes structurels.

- **Propositions du gouvernement**

La rentrée 2017 avait déjà été préparée et il est impossible au nouveau gouvernement de mettre en place des projets ambitieux pour cette année.

À court terme, il prévoit tout de même :

- Un gèle :

- Des frais d'inscription ;
- Des frais de résidence universitaire – parc public CROUS (10% des logements étudiants) ;
- Des frais de restauration étudiante CROUS.

- La mise en place [d'une aide à la mobilité de 1.000€](#) pour les étudiants changeant de région académique entre leur master 1 et 2 ;

- La prolongation jusqu'à fin septembre de la *Procédure complémentaire APB* proposant 187.000 places dans l'enseignement supérieur².

Pour la rentrée 2018 et donc à plus long terme, il prévoit :

- La création de 60.000 logements étudiants (CROUS) ;
- Une aide globale à l'autonomie (fusion de toutes les aides étudiantes) ;
- La possibilité que l'État se porte caution (prêt étudiants, achat de logement) ;
- Suppression du tirage au sort pour les filières non-sélectives (système APB réformé).

¹ Contact conseiller parlementaire de la Ministre : M. Yedidia Levy-Zuberman, 0155558350 ou 068721375.

² Procédure qui a divisé par 10 le nombre de bacheliers sans affectation depuis juin (de 60.000 à 6.000).

- **Des réponses de long terme à des nécessités structurelles**

Les problèmes structurels sont connus : une hausse continue des effectifs (aussi synonyme d'attractivité de l'enseignement supérieur), un taux d'échec en licence important (60%) miroir d'une mauvaise orientation au lycée. Egalement, pour certains, une précarité ayant des conséquences néfastes sur leur santé³.

Le gouvernement mène donc une réflexion sur les thématiques suivantes :

- un meilleur suivi de l'orientation des élèves au lycée ;
- d'éventuels « prérequis » imposés à l'entrée de certaines filières pouvant être compensés par des formations publiques ;
- le rattachement des étudiants au régime global de la sécurité sociale⁴.

- **Ce qui fait débat**

Les syndicats étudiants, bien que confiants, bloquent toujours sur la baisse des APL, la baisse des crédits pour l'université (95 M cette année)⁵ et la crainte que la mise en place des « prérequis » soient une sélection déguisée.

³ D'après le FAGE (1^{er} syndicat étudiant), 33% des étudiant se soignent mal.

⁴ Remarque personnelle : les caisses SMEREP et LMDE pour étudiants (duopole) sont vraiment problématiques. Retard de remboursement, couverture limitée, cartes refusées couramment par les professionnels de la santé.

⁵ Le budget ne diminue pas ; suppression de crédits gelés.

COMPTE RENDU

- **Arguments pour**

- Tirage au sort inacceptable : ne valorise pas ceux qui ont de bons résultats ; fait perdre le sens au mérite ; frustre les lycéens.
- Tout le monde ne peut pas tout faire : les capacités de chaque enfant ne sont pas les mêmes ; il faut savoir reconnaître les zones de confort et d'aisance des enfants pour les orienter vers les filières qui leurs permettent de maximiser ces capacités.
- La sélection existe de fait : les filières sélectives (Prépa, Médecine, Ingénieur)
- Regardons ce qui se fait ailleurs. Dans d'autres pays, la sélection n'est pas tabou, elle est parfois effectuée sur lettre de motivation.

- **Points d'attention**

- Des filières non sélectives à l'entrée peuvent très bien avoir un taux de réussite élevé, notamment via passerelle. Les chiffres sont à manier avec attention.
- Attention aux mots. "Sélection" c'est négatif. "Orientation active" c'est peut-être mieux, mettre en avant les qualités, motivations à rentrer dans telle ou telle filière. Evaluation possible ou pas.
- Attention à prendre le sujet bien avant l'arrivée du BAC : l'orientation se prépare au plus tôt.
- Attention à ne pas sélectionner par l'argent.
- Attention à bien articuler la sélection avec la construction du BAC / au lycée.
- Attention à développer l'offre de formation courte, qui est aujourd'hui réduite et/ou très peu connue.

- Comment faire connaître le métier d'ATSEM pour qu'il soit valorisé ? (Tiana)
- Quels sont les critères de reconnaissance des formations agréées dans les ministères privés ? (Clémence)